
POLITIQUE

En vigueur le : 28 septembre 2005

Domaine : **ÉLÈVES**

Révisée le : 5 juillet 2006

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir reconnaît l'importance d'une bonne nutrition et du bien-être global de ses élèves dans ses écoles élémentaires et secondaires.

Le Conseil croit que l'école est un agent de transformation sociale où tous les partenaires sont appelés à une réflexion critique sur les choix de société, les défis contemporains et la contribution de la science et de la technologie sur la santé et le bien-être de l'élève. (Document Mission 2005 L'école catholique de langue française en Ontario pp.16 et 18).

BUT

Le Conseil s'engage à une approche intégrée à la vie scolaire par le biais d'initiatives et de stratégies visant à donner la connaissance nécessaire aux élèves pour qu'ils puissent faire des choix sains et nutritifs afin de grandir en santé.

À PRESCRIRE

Le Conseil s'attend à ce que la direction de l'éducation émette les directives pour :

- a) la création et la promotion d'un milieu sain, actif et sécuritaire;
- b) la reconnaissance des bienfaits d'une bonne nutrition sur la santé et l'apprentissage des élèves;
- c) l'établissement de programmes de nutrition, le soutien de programmes qui existent déjà et
- d) la promotion de l'exercice physique.

À PROSCRIRE

Le Conseil trouve inacceptable :

- a) la vente et la promotion de boissons et d'aliments inadéquats sur le plan nutritif (p. ex. dans les distributrices) dans ses écoles élémentaires;
- b) l'utilisation inopportune de la nourriture comme mesure incitative ou comme récompense pour renforcer les comportements positifs.